

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2010046

Signataire : SL

OBJET : Attribution d'une subvention complémentaire à l'association Carrefour pour l'Information et la Communication à Aubervilliers (CICA).

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles L 2312-1 et L 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la convention entre le CICA et la Commune,

Considérant la demande du CICA relative à l'attribution d'une subvention complémentaire pour la prise en charge de développements inconnus au moment de l'attribution de la subvention initiale,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ACCORDE une subvention complémentaire au CICA d'un montant de 55 000 €.

DIT que la dépense sera inscrite à l'imputation 6574.

Pour le Maire

L'adjoint délégué